

# EDITO

Jean-Pierre Sueur  
Syndic

## Le plaisir de servir sa Commune

**L**e 30 juin prochain se terminera la législature 2016-2021. Ce numéro de juin est pour moi l'occasion, en cette fin de mandat, d'apporter divers remerciements. Tout d'abord, je tenais à féliciter les membres de la Municipalité. Je sais le temps et l'investissement personnel que cela implique. C'est pourquoi je les remercie de leur travail, leur engagement et leur dévouement au service de notre Commune.

Depuis 2016, nous avons collaboré à la réalisation de projets importants pour la Commune et je tiens à préciser que les décisions ont souvent été prises à l'unanimité au sein de la Municipalité.

### Des débats constructifs

Je suis aussi reconnaissant aux membres du Conseil communal de leur collaboration, et aux membres des diverses commissions du soutien qu'ils nous ont accordé à la réalisation des nombreux projets présentés ces cinq dernières années. J'ai toujours eu beaucoup de plaisir à échanger avec eux et, même si nous ne partageons pas toujours le même avis, nos débats, grâce à leur expérience et à leur conviction, ont toujours servi le bien commun.

### Un personnel communal très engagé

Que serions-nous sans le personnel communal ? Pas grand-chose, il est vrai. Il représente le fondement d'un service public de qualité, son travail quotidien consistant à mettre en œuvre les décisions municipales. Qu'il soit affecté à des fonctions administratives, techniques, culturelles, sociales ou de sécurité, chacun apporte sa pierre à l'édifice communal et œuvre au bien-être de la population. Toutes ces personnes s'en-

gagent sans compter, et sans se plaindre du manque de reconnaissance de notre société actuelle. Je leur dis ma fierté d'avoir travaillé à leurs côtés.

Un grand coup de chapeau à nos sociétés locales qui contribuent à l'attractivité et au dynamisme de notre Commune, sans oublier les nombreuses entreprises qui participent à la richesse de notre économie régionale.

### Des rencontres décisives

Etre syndic d'une commune est une fonction qui n'est pas toujours facile, mais s'avère fort diversifiée, riche en rencontres humaines et faite de joies, parfois également, de peines. Cette fonction ne peut être remplie pleinement sans l'aide et le soutien d'un grand nombre de personnes qui demeurent souvent dans l'ombre, mais qui nous permettent d'agir avec sérénité et professionnalisme. Parmi ces rencontres, certaines m'ont permis de réaliser plusieurs projets visant à tailler notre administration dans son nouveau costume de ville. Je pense notamment à la réforme en profondeur de notre journal communal, à l'intégration de notre Commune au sein de l'association « Cité de l'énergie » ou à la mise sur pied d'une Société industrielle et commerciale.

### Guidé par la recherche de l'intérêt général

Depuis 1998, puis dès 2011, tout au long de mon parcours de municipal et de syndic, je me suis efforcé de mettre en conformité mes actes et mes convictions, de rechercher une véritable cohérence, même si tout n'a pas pu se réaliser. Ma tâche a été guidée par le sens du service public, de l'intérêt général et un profond respect des finances publiques et de leur utilisation.

En conclusion, je souhaite à la première syndique de notre Commune, ainsi qu'à l'entier de la nouvelle Municipalité, mes plus vifs encouragements et mes bons vœux pour la législature à venir. ■

aux 4  
coins  
du

# MONT

Périodique officiel  
de la Commune du  
Mont-sur-Lausanne

**N° 199**  
**juin 2021**



Edito	1
Bilan de la législature écoulée	2
Affaires communales	4
Paroisses	9
Vie montaine	10
Nos artisans et entrepreneurs	17
Sports	18
Billet d'humeur	20



Quand la nature se déconfinne, du côté de la ferme du Serget, sur les hauts du Mont. (Deborah Stumpe, AGRIDEA)

# La Municipalité fait le bilan

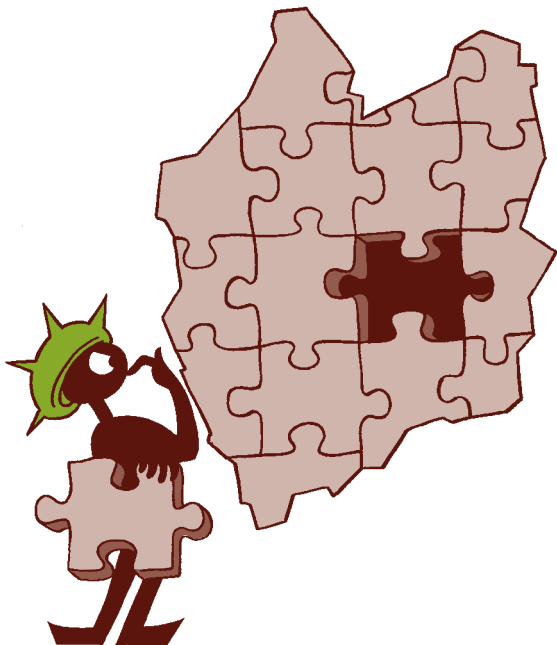
## Administration générale et finances

Dans l'élan du projet «Le Mont, une ville», initié en 2014, la professionnalisation de l'administration s'est poursuivie, notamment par l'engagement de personnel. Le passage d'une municipalité de sept à cinq membres pour la prochaine législature concrétise également la volonté de donner un rôle davantage orienté vers la stratégie politique. La Commune dispose à présent d'une organisation politique et administrative qui est celle d'une ville.

La législature écoulée a également vu s'intensifier les efforts en vue d'un renforcement de la communication vis-à-vis de la population, principalement par la mise en fonction, en 2016, d'un nouveau site internet communal, mais aussi par le lancement de la nouvelle plateforme d'information et d'échange «Espace public».

Au niveau des ressources humaines, en plus de la gestion de nombreux engagements de personnel, l'enjeu principal a consisté dans l'application du nouveau règlement du personnel communal. Un soin particulier a également été porté à la formation continue des collaborateurs et à l'instauration d'une culture d'entreprise.

Au niveau financier, le développement que connaît notre Commune a mené à un investissement de 95 millions de francs durant cette législature. Les recettes fiscales ont permis de générer un autofinancement moyen de 5,89 millions, qui a légitimé l'augmentation modérée de la dette entre 2016 (46 millions) et 2021 (61 millions), en maintenant un taux fiscal inchangé.



## Urbanisme et promotion économique

Les secteurs à bâtir du Syndicat des améliorations foncières (SAF) ont été légalisés le 1<sup>er</sup> novembre 2019, après 37 ans de travaux et procédures contentieuses. Maintenant que le SAF a abouti, la révision totale du Plan général d'affectation (PGA) et le règlement communal sur les constructions et l'aménagement du territoire (RCCAT) ont pu être initiés. Ce vaste chantier est en cours avec, dans un premier temps, l'élaboration d'un schéma directeur du développement territorial et, dans un second temps, la concrétisation des axes et objectifs définis dans un nouveau plan d'affectation communal (PACom) et son règlement.

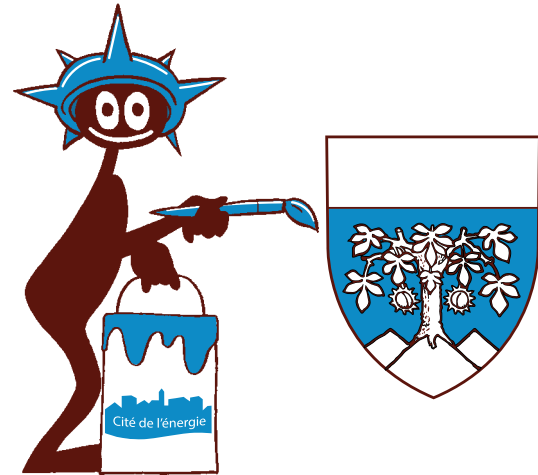
La Municipalité a également validé, en 2019, une image directrice de la future centralité communale. Celle-ci a pu être définie dans le cadre d'une démarche participative. Les intentions et principes qui en découlent seront retranscrits dans deux plans d'affectation, actuellement en cours d'étude, ceux de Praz-Prévôt et du Mont-Centre.

En 2019, un volet «Promotion économique» a été intégré à l'organigramme de l'Administration communale. Son but est de favoriser les échanges entre la Commune et les nombreuses entreprises présentes sur son territoire. Une rencontre Municipalité-Entreprises a notamment été organisée en novembre 2019, qui a connu un franc succès. L'enquête que la Municipalité mène tous les deux ans auprès de toutes les entreprises permet de connaître avec précision le tissu économique local. A noter également que nous disposons désormais, sur notre site internet, de la liste de toutes les entreprises classées par secteurs d'activité.

## Patrimoine bâti communal et développement durable

Le nouveau Collège du Rionzi a été inauguré en 2019.

La Municipalité a également mis en place un plan d'assainissement des bâtiments communaux avec, lorsque cela se justifiait, le recours à des contrats de performance énergétique, ce qui a été le cas pour la rénovation du centre sportif du Mottier. Des actions compatibles avec le concept 2000 watts, comprenant l'application de normes de haute qualité environnementale, sont toujours autant que possible privilégiées. Un monitoring de la performance énergétique des bâtiments communaux afin de réduire leur consommation d'énergie a également été développé.



Des efforts particuliers ont donc été fournis en matière de politique de développement durable, qui se sont également concrétisés, au cours de la législature, par une plus grande information et sensibilisation de la population aux mesures d'économie d'énergie, le renouvellement du label «Cité de l'Énergie» et une volonté d'exemplarité de la part de la Commune qui s'est dotée de véhicules électriques pour les besoins de son administration. Un fonds pour l'efficacité énergétique et le développement durable est par ailleurs entré en vigueur en 2019, destiné à soutenir des projets de production d'énergies renouvelables, d'efficacité énergétique et de mobilité douce et alternative.

## Mobilité

La ligne régionale 54 des tl a été mise en service en décembre 2019, reliant le Grand-Mont à la gare de Renens. Au vu de son succès, la ligne tl 23 a été optimisée par un nouveau tracé dû à la mise en service de véhicules de plus grande capacité. Quant aux extensions des lignes tl 3 et 22, des études de faisabilité ont débuté en 2020.

Au niveau de la mobilité douce, le plan directeur de 2011 a été mis en œuvre progressivement, au gré des opportunités, notamment dans le cadre de réalisations de quartiers. Certaines mesures sont inscrites dans le Plan d'agglomération Lausanne-Morges (PALM) et peuvent bénéficier de subventions. En parallèle, le Canton a facilité les procédures et conditions pour des mesures permissives temporaires, afin de favoriser le report modal dans le cadre de la sortie du semi-confinement en 2020. Ainsi, une nouvelle piste cyclable a pu être réalisée sur le chemin du Rionzi. De plus, des directives urbanistiques en relation avec la mise en œuvre des secteurs à bâtir du SAF permettent de compléter le plan directeur précité.

# de la législature 2016-2021

En ce qui concerne l'exigence de l'assainissement du bruit routier, elle est désormais intégrée dans le plan d'entretien du réseau routier communal. L'étude d'assainissement du bruit routier a été approuvée par le Conseil d'Etat en 2019. Les mesures en lien avec l'entretien du réseau, à savoir la pose de revêtement phono absorbant et/ou la modération de la vitesse, sont actuellement progressivement mises en œuvre. Elles ont débuté par la mise en zone 30 km/h de la « poche » du Grand-Mont.



Lors de cette législature, la Municipalité a également souhaité développer les opérations de sensibilisation et de prévention auprès des conducteurs de véhicules. Ainsi, la Commune dispose à présent de sept radars pédagogiques. Une prévention accrue est également exercée aux abords de tous les collèges.

## Ecole, accueil pré- et parascolaire

Un des objectifs principaux de la Municipalité a été, dans ce domaine, le développement d'une politique de la jeunesse et d'une offre en matière d'accueil pré- et parascolaire correspondant aux exigences de la loi sur l'accueil de jour des enfants. Plusieurs actions ont été déployées dans ce contexte. Dans le domaine parascolaire, le travail étroit avec l'Entraide familiale et l'accueil de jour des enfants (EFAJE) a permis de faire passer le dispositif UAPE de 96 à 216 places disponibles. Toujours dans l'accueil parascolaire, un centre de loisirs a été ouvert sur le site du Mottier et un catalogue d'activités sportives, culturelles et de loisirs a été élaboré; des centres aérés ont également été organisés pendant les vacances scolaires.

Dans le domaine préscolaire, une nouvelle garderie EFAJE a été ouverte, un nouveau système de subventionnement pour soutenir les familles du Mont dont les enfants

sont placés en garderies privées a été mis en place et le partenariat avec les deux jardins d'enfants de la Commune a été formalisé.

Compte tenu de la géographie de notre commune, un objectif consistait également à mettre en place un dispositif de transport scolaire efficient, par le biais de synergies avec l'offre en transport public existante et en favorisant autant que possible la mobilité douce. Ainsi, un concept de mobilité scolaire a été développé autour de trois axes: un service de bus scolaires qui transportent les enfants de leur domicile à l'école, une subvention à l'achat d'un abonnement *Mobilis* annuel pour les jeunes de 5P à 11S et l'incitation aux déplacements à pied par la création et la diffusion de cartes de parcours pédestres sécurisés.

## Culture – loisirs – intégration

Une véritable politique culturelle a été élaborée au cours de cette législature, dans un souci de complémentarité avec les communes voisines, et notamment la Ville de Lausanne. De nombreux projets ont été mis en œuvre (Nuit du conte, cinéclub des festivals, etc.) et la collaboration a également été renforcée avec l'Ecole de musique puisqu'un subventionnement communal a été mis en place pour les familles dont les enfants suivent les cours.

Au niveau associatif, afin de renforcer les liens formels entre la Commune et les sociétés locales, l'Assemblée des sociétés locales (ASL) a été créée. Elle permet, à travers deux rencontres annuelles, de planifier les diverses actions et de mutualiser les compétences dans différents domaines.

Le projet Quartiers solidaires a été initié en 2017 et a permis la réalisation de nombreuses actions et le renforcement des liens entre les seniors. Différents projets ont également été développés afin de favoriser l'intergénérationnel.

## Infrastructures

D'importants travaux d'assainissement de collecteurs ont été réalisés au cours de la législature dans le cadre de la mise en conformité du réseau communal selon le plan des investissements à hauteur d'environ 2 millions de francs par année.

Au niveau des infrastructures sportives sur le site du Châtaignier, un terrain de football synthétique et un terrain multisport ont été construits, répondant ainsi aux besoins des sociétés locales, des écoles et de la population dans son ensemble.

## Environnement et espaces verts

Un poste de délégué à l'environnement a été créé en automne 2020, avec l'engagement d'une personne compétente en matière de nature et d'environnement. Cela a permis d'effectuer les premiers relevés et d'ébaucher une vision plus globale des aménagements.

Concernant la gestion des déchets, les prestations ont été améliorées, notamment par l'introduction de tournées de ramassage au porte à porte supplémentaires et la mise en place d'une déchèterie mobile. La communication a également été améliorée et des actions de sensibilisation mises en place avec les élèves de la Commune.

Sur le plan de la gestion des forêts communales, face aux changements climatiques qui nous attendent, il a été décidé de procéder à des abattages ciblés, à de nouvelles plantations et à des soins aux jeunes peuplements, cela en coordination avec le garde-forestier œuvrant au sein du Triage forestier Mèbre-Talent.

## Politique régionale et intercommunale

La Commune participe toujours activement à la mise en œuvre du Plan d'agglomération Lausanne-Morges (PALM) via le Schéma directeur du Nord lausannois (SDNL), tant sur le plan politique, au sein du Groupe de pilotage politique (GROPIL), que sur le plan technique au sein de la cellule de pilotage technique (CPT), pour défendre ses intérêts au niveau régional.

La Commune est devenue récemment membre de l'Association «Jorat parc naturel», qui remplace l'Association «Jorat, une terre à vivre au quotidien», dont le but est d'assurer la gestion, la promotion et le développement du Parc naturel du Jorat, attenant à notre territoire communal, mais désormais entièrement situé sur le territoire de la Ville de Lausanne.

*Sébastien Varrin, secrétaire municipal*

PALM GEDREL CPT  
COSEDEC STA EFAJE GED  
UNISANTÉ SAF ACT RCCAT  
GROPIL LUP UAPE ASL  
SDNL SDT  
UCV MCR  
SEBA



## Reflets du Conseil communal

Le Conseil du 17 mai 2021 a débuté par l'annonce de la démission de M<sup>me</sup> Ofelia De Gregorio du PS et de M. Arnaud Brulé du Mont citoyen pour la prochaine législature. Les viennent-ensuite seront convoqués pour leur prise de fonction lors de la séance d'assermentation du 1<sup>er</sup> juillet 2021.

La Municipalité a répondu au postulat du 18 juin 2020 de M<sup>me</sup> Ariane Annen Devaud et consorts pour le PLR, intitulé « Installation de bancs-bus dans les zones périphériques au Mont-sur-Lausanne », qui propose la pose de bancs-bus en deux étapes: une première, en testant les usages réels en amont, dans le secteur des Planches et une seconde, en généralisant la pose de bancs-bus dans les différents hameaux périphériques en fonction du résultat de l'enquête.

### Postulat sur la sécurité informatique des données communales

Un postulat a été déposé par M. Marc Mailard pour le PLR. Ses auteurs demandent à la Municipalité de produire un état des lieux et une analyse de risques au sujet de la sécu-

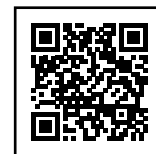
rité informatique des données communales et celles des administrés. La démarche fait suite aux attaques en forte augmentation, notamment les piratages de données ou demandes de type « rançongiciels. » Ce postulat, accepté par le Conseil, a été transmis à la Municipalité.

### Interpellation à propos de l'abattage d'arbres

Une interpellation « Arbres contre nouvelles constructions, trouver un juste équilibre » a été déposée par M<sup>me</sup> Catherine Roulet pour le Mont-Citoyen. Elle fait référence au plan de quartier de la Valleyre, qui a été accepté et dont les travaux devraient bientôt démarrer. Cette interpellation souligne le nombre élevé d'arbres qui devront être abattus, en particulier dans le bosquet central. M. Michel Amaudruz, municipal, a donné une réponse immédiate avec un diaporama (disponible sur le site communal). Il confirme que la superficie du bosquet abattu sera compensée en totalité et que diverses zones de biodiversité sont prévues dans le plan de quartier.

*Nathalie Penso*  
Secrétaire du Conseil communal

<https://www.lemontsurlausanne.ch/CC-2021>



## Des déchets qui font « chenit »

Depuis quelques mois, de nouveaux écopoints de quartier ont été aménagés afin de se mettre en conformité avec la directive communale sur la récolte des déchets, entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2020.

Rapidement, les conteneurs des emplacements dans les quartiers les plus denses de la Commune se sont mis à déborder, reflétant une augmentation des dépôts sauvages de déchets depuis quelques mois.

De nombreux habitants, pensant qu'il s'agissait de points de récolte communaux et publics, se sont adressés à la Commune, qui tient à apporter certaines précisions à ce sujet.

Ces points de collecte se trouvant sur des parcelles privées, leur suivi et entretien sont de la

responsabilité des régies et des propriétaires. La Commune se charge uniquement de la vidange à des fréquences définies. Consciente des nuisances visuelles que cela entraîne, ainsi que parfois du renoncement de certains habitants des quartiers à l'utilisation de ces installations qui débordent régulièrement, la Commune a pris contact avec les gérances privées de ces quartiers, afin de les aider à trouver des pistes d'amélioration.

Ainsi, grâce à cette collaboration, nous tentons de trouver des solutions à cette problématique dans le but d'améliorer l'image de certains quartiers et de la Commune en général.

*Florent Chabloz*  
Service des Espaces verts et déchets



Des points de récolte privés et placés sous la responsabilité des régies et des propriétaires. (DR)

## Patrouilleurs scolaires

### Recrutement pour la rentrée scolaire d'août 2021

Aujourd'hui, le trafic est très dense et, pour beaucoup d'enfants, il s'avère difficile de traverser la route. Si les patrouilleurs scolaires n'existaient pas, il y aurait certainement beaucoup plus d'accidents à proximité des établissements scolaires.

En tant que patrouilleur, vous fournissez une importante contribution à la sécurité des enfants et des autres piétons. Par conséquent, la Police administrative fait appel à des candidats désireux d'assumer cette tâche. Pour assurer ce service, un, voire deux patrouilleurs sont nécessaires par passage. Il est donc important de pouvoir compter sur un effectif suffisant pour assurer cette fonction durant toute

l'année scolaire et garantir un bon tournus (vacances, congés et maladie).

### Travail rémunéré

Cette demande ne s'adresse pas uniquement aux parents avec des enfants en âge de scolarité, mais elle concerne également les retraités qui ont davantage de facilité à intercaler cette fonction dans leurs activités. Il s'agit d'un travail rémunéré et ceux qui l'accomplissent reçoivent préalablement une formation dispensée par le personnel de la prévention routière de la Gendarmerie vaudoise.

*Police administrative*

## Intéressé ?

M. Roland Leder  
Tél. 021 651 91 70

M<sup>me</sup> Florence Romanzini  
[ressources.humaines@lemontsurlausanne.ch](mailto:ressources.humaines@lemontsurlausanne.ch)

## Une Municipalité plus jeune, plus féminine et plus verte

La nouvelle Municipalité du Mont a procédé à la répartition des dicastères pour la législature 2021-2026. Celle-ci s'inscrit dans le changement à double titre, puisque l'exécutif passe de sept à cinq membres et se trouve doté d'une représentation renouvelée à tendance plus jeune, plus féminine et plus verte.

C'est donc dans une dynamique de changement que les nouveaux élus à l'exécutif ont mené leur réflexion en vue de la répartition des dicastères. A l'interne, ce changement s'inscrit dans le contexte d'une Commune qui devra faire face, ces cinq années à venir, à des enjeux de taille en matière de développement. En effet, quatorze secteurs à bâtir sont entrés en force au cours de la législature écoulée, qui feront passer prochainement le Mont au statut de « ville », alors que son territoire reste composé pour moitié de terres agricoles et que le nombre d'emplois est presque équivalent à la population montaine. Une planification maîtrisée sera donc de mise, permettant de construire les infrastructures nécessaires et utiles à la vie sociale et économique de demain, tout en prenant soin de maintenir la qualité de vie des habitants et de préserver l'environnement naturel.

### Une nouvelle répartition selon les thèmes et les enjeux

La nouvelle répartition se veut donc à la hauteur, tant des enjeux de ce contexte communal particulier que du contexte environnant d'un monde en transition dans les domaines du travail, du déplacement et des modes de vie en général, transition accélérée par la crise sanitaire actuelle et la prise de conscience climatique.

Il s'agit d'un vrai défi, mais également d'un réel potentiel offert aux autorités d'œuvrer

de manière déterminante pour les générations futures. Renforcer la communication à la population sera également un des maîtres-mots de la nouvelle Municipalité, ceci afin d'accompagner le changement.

Les nouveaux dicastères regroupent les différents services de l'Administration communale, mais traduisent également, de par leurs intitulés, les thèmes et enjeux qu'ils couvrent, les ambitions du nouvel exécutif. Ils se veulent interdépendants, afin de donner un sens au projet global de la Municipalité :

- **Territoire, économie & relations extérieures:** M<sup>me</sup> Laurence Muller Ahtari, syndique
- **Education, culture & environnement:** M. Philippe Somsy, vice-syndic
- **Patrimoine & transitions énergétiques et numériques:** M. Olivier Descloux
- **Infrastructures, mobilité & sécurité:** M<sup>me</sup> Nadège Longchamp
- **Ressources & cohésion:** M. Philippe Vaucher.

Cette répartition marque la volonté de la nouvelle Municipalité de penser un territoire maîtrisé, en lien avec une économie vivante, un patrimoine en évolution s'adaptant aux besoins d'aujourd'hui comme de demain. L'exécutif souhaite concevoir des infrastructures qui servent la mobilité multimodale et assurent la sécurité, tout en menant un travail en lien étroit avec la population, afin de relever les défis environnementaux. Enfin, des ressources saines et maîtrisées serviront la cohésion du projet global dans une vision durable.

Les profils des membres de l'exécutif entrent en résonance avec ces projets et ambitions.

*Sébastien Varrin*  
*Secrétaire municipal*

De gauche à droite: M<sup>mes</sup> et MM. Philippe Somsy, Nadège Longchamp, Laurence Muller Ahtari, Philippe Vaucher, Olivier Descloux.  
(Maxime Fayet)



## Prix du mérite 2020 à trois jeunes sapeurs-pompiers

Créé en 1985 et remis par la Commune du Mont, le Prix du mérite, d'une valeur de Fr. 1000.-, récompense le talent et l'exemplarité d'un citoyen ou d'une citoyenne du Mont. Culture, sport, solidarité ou activités professionnelles sont autant de domaines pris en considération.

La Municipalité a décidé de remettre le Prix du mérite 2020 à trois jeunes sapeurs-pompiers qui se sont illustrés par leur courage et leur engagement au service de la communauté. Ainsi, Timea Vauthy, Thomas Corbaz et Matteo Wyder (voir article dans notre édition du mois de février 2021) sont récompensés pour le

secours qu'ils ont su apporter spontanément, grâce à leur formation et à leur expertise de jeunes sapeurs-pompiers, à des personnes qui se sont trouvées dans une situation de détresse et d'urgence.

En contribuant à la bonne gestion d'un accident et par leurs actes altruistes et appropriés, ils véhiculent une très belle image de la jeunesse et de notre Commune. Ils se sont partagés la somme de Fr. 1000.-, à laquelle la Municipalité a décidé d'ajouter un montant de Fr. 500.- par jeune.

*Yvan von Arx*

*Service de la jeunesse et des loisirs*



De gauche à droite : Matteo Wyder, Timea Vauthy, Jean-Pierre Sueur, syndic, et Thomas Corbaz. (Service de la jeunesse)

## Fête de la durabilité

Le Mont est aujourd'hui une ville avec des enjeux importants, tels que l'amélioration de la mobilité douce, la préservation de la biodiversité ou la réduction de l'empreinte carbone. Dans cette optique, le comité d'organisation a décidé de changer le nom de cette manifestation, intitulée à ses débuts « Journée de la mobilité », en « Fête de la durabilité ». Elle aura lieu le samedi 25 septembre 2021.

Cette manifestation met en lien des sociétés locales, l'établissement scolaire du Mont, des partenaires privés et l'Administration communale, dans le but de présenter différents aspects liés à la mobilité douce, la biodiversité et la durabilité.

Comment construire une spirale aromatique ? (DR)



## Projection de *La puissance de l'arbre*

De nombreuses activités seront proposées lors de cette journée, dont un des points d'orgue sera la projection d'un documentaire d'Ernst Zürcher à l'aula du Mottier B. Cet agroforestier a « visité » les 36 arbres les plus remarquables de Suisse, que ce soit par leur taille, leur vertu, leur histoire ou leur symbolique, et nous fera l'honneur d'être présent pour répondre aux questions à l'issue de la projection de *La puissance de l'arbre*. Ce film dévoile les secrets de ces gardiens du temps et de la vie.

Quelques points marquants du programme :

- projet scolaire « Tour du monde en mobilité douce »,
- déchets ramassés par les écoles,
- contes pour les familles,
- atelier et jeux pour les enfants en lien avec le thème de la journée,
- grainothèque,
- aménagements durables faits dans un quartier de la Commune,
- atelier recyclo-réparation de vélos.

De plus amples informations vous parviendront à la fin de l'été. D'ici là, réservez cette date pour venir nous rendre visite.

*Le comité d'organisation*

## Nettoyages de quartier

Désireux d'embellir leur Commune, un groupe d'habitants organise régulièrement des nettoyages de quartier.

### Prochains rendez-vous

- samedi 3 juillet (devant l'église)
- samedi 7 août (Châtaignier)
- samedi 4 septembre (terminus du 8)
- samedi 2 octobre (Viane).

Prenez des gants et quelques sacs !

Le ramassage est annulé en cas de pluie.

### Renseignements

Brigitte Besson, tél. 078 899 57 99  
Tanja Rahmy, tél. 079 237 62 76



## Infos

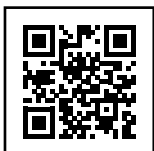
### Fête de la durabilité

Samedi 25 septembre 2021  
10h-17h  
Collège du Mottier

Informations à partir de la fin de l'été sur le site de la Commune

## Infos

Site du Syndicat des améliorations  
foncières du Mont  
www.saffemont.ch



## Réalisation de travaux d'équipement

Le Syndicat d'améliorations foncières a décidé, en assemblée générale, la mise en chantier de travaux d'équipements sur les premiers secteurs à bâtir au sein de son périmètre. Ces travaux comprennent la réalisation des acheminements, des canalisations et de l'infrastructure (électricité, multimédia, etc.).

La planification et l'information se feront en étroite collaboration avec les services communaux concernés. Il a été spécifiquement demandé aux entreprises de limiter au maximum les nuisances liées aux travaux, notamment la circulation sur le domaine public.

### Une information régulière

La communication a débuté par la pose de panneaux d'information aux abords du chantier, un avis aux proches voisins ainsi qu'au pilier public. Des articles seront régulièrement publiés dans le journal communal et sur le site internet du syndicat.

Les travaux débutés en 2020 au sein du secteur agricole (voir notre édition de décembre 2020) progressent selon la planification et devraient aboutir en 2022.

### Démarrage de plusieurs chantiers

En mai 2021, les secteurs de villas de Ferrajoz-Millièrre (durée d'environ 12 mois) et Budron (durée d'environ 6 mois) ont vu la réalisation de leurs travaux collectifs. Début juin, le secteur d'activités de Budron Sud (durée d'environ 8 mois) a également été mis en chantier au sud de la zone industrielle.

D'ici la fin du mois de juin, les assemblées générales des secteurs du Bois de l'Hôpital et d'Etavez-Devant auront pris leur décision concernant la mise en œuvre de leurs équipements.

*Syndicat d'améliorations foncières du Mont*



## Société à 2000 watts

### Panneaux solaires photovoltaïques Appel d'offres groupé

La Commission de la Société à 2000 watts a décidé de mettre en œuvre un projet d'appel d'offres groupé pour l'installation de panneaux solaires photovoltaïques (PV) chez les privés.

Ce projet, initié par la Commune et mis en œuvre par le GROUP-IT (HES-SO Valais), consiste à regrouper et à accompagner les propriétaires intéressés par l'installation de panneaux PV.

Les démarches auprès des installateurs sont ainsi simplifiées et l'accompagnement est fait de façon neutre.

La démarche doit débuter en octobre par une séance d'information. Tous les propriétaires recevront en temps voulu une invitation à participer à cette séance.

## Commande

Pour commander votre pommeau de douche (maximum un pommeau de douche par foyer):

[www.equiwatt.ch/douche-eco](http://www.equiwatt.ch/douche-eco)

Offre valable jusqu'au 30 septembre 2021.



## Société à 2000 watts

### 50% d'économies sous la douche

Face à la chaleur de l'été, nous apprécions tout particulièrement les douches. Mais l'eau potable est un bien précieux qui nécessite beaucoup d'énergie pour la traiter, la transporter et la chauffer. Afin de diviser cette consommation par deux, le programme equiwatt et la Commune proposent des douches «éco» à 10 francs.

Saviez-vous qu'une douche de cinq minutes peut consommer jusqu'à 65 litres d'eau (environ 13 litres par minute)? Les douches consomment ainsi l'essentiel de l'eau chaude d'un ménage, celle utilisée par les lave-linge et lave-vaisselle étant chauffée directement dans l'appareil.

Dans la majorité des cas, l'eau chaude constitue même le deuxième poste le plus gourmand en énergie après le chauffage. Plus précisément, une douche chaude consomme chaque année environ 1300 kilowattheures thermiques et 25 000 litres d'eau par personne.

### Comment économiser?

Pour diviser cette consommation par deux, sans effort et sans perte de confort, equiwatt, le programme d'efficacité énergétique des Services industriels de Lausanne, propose pour la seconde fois, en partenariat avec le Service de l'eau de la Ville de Lausanne et la Commune du Mont-sur-Lausanne, des pommeaux de douche économiques à prix réduit. Une action de la fondation myclimate, financée par la fondation KliK pour la protection du climat et la compensation de CO<sub>2</sub>. Ces pommeaux de douche sont proposés au prix préférentiel de Fr. 10.- (au lieu de Fr. 37.-).

*Commission Société à 2000 watts  
Anne Kapeller*

## Les bancs-bus, un plan B astucieux

Coordonner transport et urbanisation, c'est parfois relier le passé au futur.

Historiquement, la Commune a connu un développement urbain par petits hameaux. Depuis les années septante, la voiture individuelle a permis d'habiter des lieux reculés grâce aux nombreux avantages qu'elle présente: indépendance, organisation personnelle et familiale simplifiée, transport d'objets facilité, etc. Mais aujourd'hui, les paradigmes ont changé, tout comme les modes de vie. La voiture individuelle motorisée est souvent perçue comme chère, bruyante et polluante, en particulier pour les déplacements quotidiens. La mobilité durable devient une thématique prise en compte dans le domaine de l'aménagement du territoire. L'urbanisation est appelée à se coordonner avec les transports publics et autres modes de déplacement plus doux. Malgré le développement de l'offre en transports publics sur le territoire communal, certains hameaux, trop éloignés ou peu habités,

ne peuvent pas être desservis pour des raisons financières ou infrastructurelles.

### Essai pilote dans le secteur des Planches

Un postulat récent de M<sup>me</sup> Ariane Annen-Devaud a demandé à la Municipalité d'étudier la mise en place de bancs-bus dans les secteurs périphériques. Le principe est de s'y asseoir lorsque l'on a besoin de se faire amener sur une ligne de bus existante, et aux automobilistes passant devant de bien vouloir s'arrêter et d'y conduire la personne. Le Service de l'urbanisme a décidé de tester cette idée simple, économique et pratique dans le secteur des Planches, hameau le plus éloigné et le plus dense. Le projet devrait démarrer dans quelques mois avec la pose de deux bancs-bus et tous les habitants de ce quartier recevront un courrier d'information. L'expérience menée aux Planches fera l'objet d'une évaluation avant d'être éventuellement étendue à d'autres quartiers.

*Service de l'urbanisme*

Service de l'urbanisme

Tél. 021 651 91 98

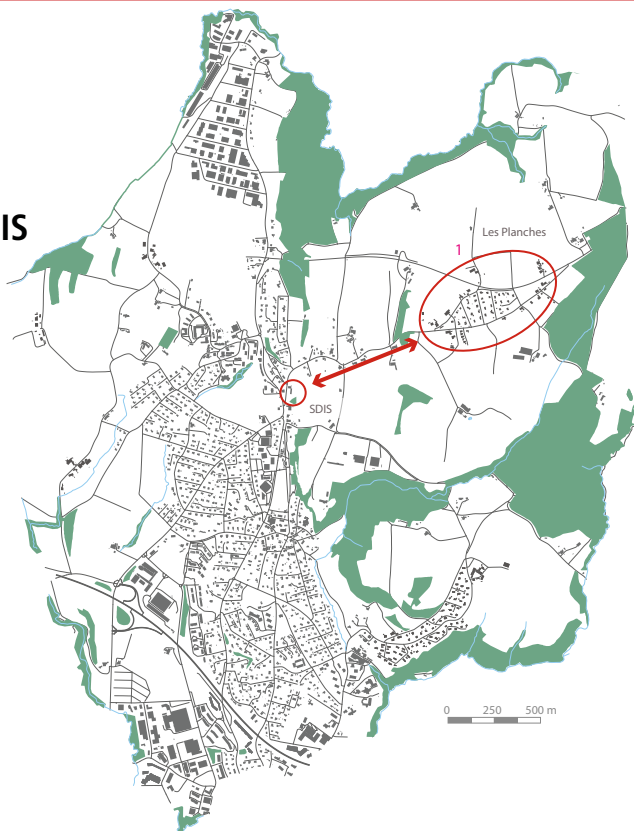
urbanisme@lemontsurlausanne.ch

## Mobilité durable

### Implantation d'un banc-bus aux Planches et au SDIS

● Secteur d'implantation d'un banc-bus

Le SDIS  
(Caserne du Mont)



Les Planches







www.lemontsurlausanne.cerv.ch



## Paroisse réformée du Mont

### En juillet, camp nature de jour pour enfants

Du lundi 5 au vendredi 9 juillet, les paroisses de Cheseaux-Romanet et du Haut-Talent organisent un camp pour les enfants de 6 à 10 ans (de la 2<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année scolaire).

Lieu: Montheron/parc naturel du Jorat.  
Horaire: 8h30 à 17h30, avec collations et repas de midi (accueil des enfants dès 7h30 et garde jusqu'à 18h).

Prix (tout inclus): Fr. 120.- par enfant (Fr. 90.- pour le deuxième enfant, Fr. 70.- pour le troisième); les coûts ne doivent empêcher personne de participer.

Infos: Catherine Dietiker (021 331 57 26) et Armi Helena Hildén (021 331 58 21).

### En août, mini-camp pour enfants

Du lundi 16 au mercredi 18 août, un mini-camp sera organisé en journée au temple du Mont, pour les enfants de 5 à 11 ans. Nous leur proposerons un programme attrayant mêlant découverte de la Bible, activités ludiques, sportives et plein de surprises. Prix: Fr. 30.-.

Infos auprès d'Adrinée Burdet (079 388 02 39 et adrinee\_burdet@yahoo.fr).

### Culte de l'enfance

Dans les prochaines semaines, les familles concernées recevront les informations nécessaires pour inscrire leurs enfants au programme proposé par la paroisse pour la saison prochaine (années 3H à 6H pour le culte de l'enfance). Infos auprès d'Adrinée Burdet (079 388 02 39).

La première rencontre aura lieu le mardi 31 août, à la Maison de paroisse. Après l'école, sur le coup de midi, les enfants s'y rendent directement, avec leur pique-nique et leur boisson. Fin de la rencontre à 13h35, pour permettre aux enfants de retrouver l'école à temps. Au programme de cette saison: chants, histoires de familles dans le livre de la Genèse, animations qui s'y rapportent. Les rencontres ont lieu tous les mardis (sauf pendant les vacances d'automne), jusqu'au 14 décembre.

*Alain Wirth*



Un cortège royal. (Alain Wirth)

Programme: découverte de récits bibliques autour du thème de l'arbre; chants et musique; activités de plein air en forêt; chasse au trésor; atelier cuisine; initiation à la course d'orientation et accrobranches. Les animations sont encadrées par des professionnels.

## Paroisse Saint-Amédée



### Infos

Secrétariat: M<sup>me</sup> Stéphanie Baldisserotto  
Ouvert du lundi au vendredi, de 8h à 12h  
Tél. 021 647 22 32, de 8h à 11h  
www.cath-va.ch/paroisses



## Messes



Assouplissement du nombre de fidèles admis lors des messes à 100 personnes, sous réserve de la capacité d'accueil de l'église, en fonction des mesures sanitaires suivantes encore en vigueur:

- respect de la distance de 2 mètres,
- port du masque obligatoire,
- tenue à jour de la liste des participants.

### Messes anticipées du dimanche

- Cugy, les samedis 10 et 24 juillet, 14 et 28 août, à 17h30
- Froideville, les samedis 3 juillet et 7 août, à 17h30

- Bellevaux, les samedis 17 et 31 juillet, 21 août, à 17h30

### Messes du dimanche matin

- Bellevaux, à 10h30

### Messes en semaine

- Bellevaux, les mardis, mercredis et jeudis, à 9h

### Fête patronale

- Bellevaux, le dimanche 29 août, à 10h30

Horaire des messes sur le site [www.cath-va.ch/paroisses](http://www.cath-va.ch/paroisses)

## Mont Solidaire

### Dans une année, place à l'indépendance

Depuis quatre ans, les plus de 50 ans du Mont sont accompagnés par Pro Senectute et se retrouvent régulièrement autour des activités de Mont Solidaire, un peu moins souvent pendant la pandémie, voire parfois sur zoom. Heureusement, ils peuvent doucement renouer avec certaines habitudes.

Les seniors seront bientôt appelés à voler de leurs propres ailes, gagner en autonomie, gérer les activités mises en place et en ajouter d'autres, selon leurs envies et besoins, car, à fin mai 2022, Pro Senectute et ses animatrices se retireront. Lors de cette dernière phase de collaboration, il s'agira de créer une structure et de répartir les tâches pour ne pas perdre ce qui a été construit avec patience et passion et –détail non négligeable– toujours soutenu par la Commune. Cette structure, les seniors la désirent légère, mais efficace et pérenne.

#### S'inspirer des expériences des autres

Prilly, Tolochenaz, Pully, Gland, Lausanne-Bellevaux et bien d'autres sont déjà passées par là : après cinq ans de quartiers solidaires pilotés par Pro Senectute, ils ont formé une association, un club ou une amicale. Mont Solidaire souhaite s'inspirer de ces précurseurs et des contacts ont été pris avec certaines personnes pour bénéficier de leurs expériences. D'autre part, une collaboration avec quelques jeunes talents du Collège du Mottier a été

entamée pour développer des idées pour un futur logo de Mont Solidaire.

Le moment est venu d'exprimer notre gratitude à l'équipe de Pro Senectute qui nous a accompagnés. En 2017, Francesco Casabianca a posé les premières pierres d'un quartier solidaire au Mont, bientôt assisté par Olivia Seum. Deux ans plus tard, Francesco était appelé à d'autres responsabilités et Olivia a repris le flambeau en tant que chargée de projets communautaires auprès de Mont Solidaire, assistée par Julie Stuby. Elles ont aidé les seniors à développer cette initiative pour les seniors dans le but de leur offrir l'occasion de s'impliquer dans la communauté, ou simplement de profiter de la vaste offre de rencontres et activités.

Un grand merci à ces deux jeunes femmes qui incarnent nos anges pilotes et gardiens. Elles savent écouter, conseiller, temporiser ou encourager les «vieux» avec professionnalisme et empathie.

#### Un aperçu de nos activités

Biodiversité et le futur Jardimont, café solidaire, jeux de cartes, pétanque, marche en forêt, club de lecture, prix Chronos, en collaboration avec des élèves du Mottier, conférences et activités culturelles et, le dernier venu, le club aiguilles et tricot, figurent parmi nos activités.

*Gisela Raeber*

## Mont Solidaire

Infos auprès d'Olivia Seum,  
Tél. 078 775 80 79.



Merci à Julie Stuby, assistante de projets communautaires Pro Senectute (GR) et à Olivia Seum, chargée de projets communautaires Pro Senectute Vaud (Olivia Seum).

## La recette des Paysannes vaudoises du Mont

### Taboulé de chou-fleur

Une recette toute simple et rapide à réaliser. Une manière simple de réinventer le taboulé en mettant à l'honneur un légume souvent boudé : le chou-fleur. Ce délicieux taboulé est préparé à partir de bouquets de chou-fleur crus et râpés. Cette salade, tiède ou froide, composée d'herbes fraîches, de tomates séchées, de concombre et de raisins secs, est un pur délice rafraîchissant.

#### Ingrédients pour 4 personnes

- 1 chou-fleur jaune
- 2 cs d'huile de colza pressée à froid du Mont
- ½ concombre coupé en dés
- 6-8 tomates séchées émincées
- 1 poignée de raisins secs
- 1 oignon nouveau émincé.

#### Sauce

- 1 jus de citron jaune
- 5-6 cs d'huile de colza du Mont
- 1 cc de ras el-hanout
- 1 pincée de piment d'Espelette
- sel et poivre du moulin
- ½ bouquet de persil plat ciselé.

#### Préparation

- Nettoyer et sécher le chou-fleur.
- Séparer les bouquets, les râper à la main en semoule.
- Chauffer l'huile, poêler la semoule à feu moyen sans cesser de remuer, puis la refroidir.
- Dans un bol, mélanger la semoule, l'oignon, le concombre, les tomates, les raisins et une partie du persil.
- Mélanger les ingrédients pour la sauce puis arroser la semoule.
- Laisser reposer 1 heure à température ambiante.
- Servir et parsemer le reste du persil.

*APVM*



apv.lemont@gmail.com



## Un canapé forestier et pédagogique

Depuis la route du Chalet-à-Gobet, je m'engage sur le chemin de Chatifeuillet. Un peu plus loin, un étroit sentier entre dans la forêt et, après seulement trente mètres, je tombe sur une drôle de structure qui me fait penser à une construction préhistorique : un banc circulaire fait de branchages entrelacés tenus par des pieux plantés en cercle. C'est le canapé forestier.

Cela ressemble à un nid où l'on se sent en sécurité. Il est le point de départ de toutes les explorations et de tous les rêves. Je l'imagine en château fort, il peut se muer en maison de nains ou de fées, en bateau... mais il est surtout une école à ciel ouvert.

Ouvert à toutes les classes du Mont, le canapé forestier est utilisé régulièrement par les élèves de différents degrés, surtout entre sept et neuf ans. Cette école dans la nature ouvre des pratiques d'enseignement multiples : elle sert de lieu de rassemblement pour chanter, compter, écouter, apprendre à observer et découvrir.

### Nourrir l'imagination et la créativité

Les alentours sont utilisés pour donner du sens aux apprentissages scolaires. Les enfants peuvent réaliser des lettres avec des bâtons, écouter les sons dans la nature, utiliser des pives et des cailloux pour compter, partir d'une situation réelle pour travailler les sciences. La nature offre des possibilités presque infinies et tous ces apprentissages ouvrent de nouveaux horizons.

L'environnement naturel éveille la curiosité des élèves. Il stimule leur concentration et l'esprit de collaboration et d'entraide. Il développe aussi leur respect de la nature. De plus, cet espace nourrit leur imagination et leur créativité. Travailler en forêt permet aux enfants d'être en mouvement tout en restant concentrés sur leur travail. Que les sorties soient hebdomadaires, mensuelles ou occasionnelles, les enfants repartent toujours avec le sourire.

### Une matinée de classe

Une vingtaine d'élèves du Rionzi arrivent. Leur institutrice, Joy Gaberel, les amène chaque jeudi, accompagnée par deux stagiaires.

Equipés de bottes, d'anoraks chauds et de gants pour quelques-uns, les 7-8 ans affrontent cette journée grise et froide. Ils s'asseyent dans le rond du canapé, sur de minces coussins protecteurs, le bois étant mouillé après les fortes pluies de la veille. Après quelques instructions pour la matinée, ils se groupent en binômes et s'éparpillent sur la place devant le canapé pour travailler le calcul et la reconnaissance à l'aide du jeu « bâton, feuille, caillou, mousse ». Le soleil fait une timide apparition.

- « J'aime bien l'école dans la forêt, me confie Marie\*, mais pas trop quand il pleut. »
- « Ce qui est bien, ajoute Jérôme\*, c'est qu'on peut bouger tout le temps. On voit aussi des arbres et des animaux. »
- « Oui, l'autre jour, un écureuil grimpait sur un tronc, enchaîne Léa\*, et pendant la récré, il y a parfois des souris qui veulent profiter de notre goûter. Ma maman dit qu'elle n'a pas eu cette chance et que c'est super pour nous. »

Ce premier exercice est suivi d'un second, qui porte sur les animaux. Ensuite, une grosse cloche de vache annonce la récréation. On se précipite sur les sacs à dos pour sortir le goûter qui se déguste sous le paillement de ce petit monde. Et voilà leur copain : un petit campagnol vient réclamer quelques miettes.

### Huitante-quatre petites mains

Grâce à l'accord et à l'aide de la Commune, deux classes du Collège du Rionzi ont pu construire, en juin 2020, ce canapé forestier à proximité de la Mèbre. Huitante-quatre petites mains se sont mises à la tâche : elles ont nettoyé la zone, planté des piquets et porté des branches pour former le canapé. Joy Gaberel tient à remercier ici les élèves et toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation de ce projet, en particulier le Service des Espaces verts.

*Gisela Raeber*

\*) noms d'emprunt

Un espace de rassemblement et de découverte pour les classes du Mont. (Nadine Waldispühl)



## La vie reprend ses quartiers

L'association de quartier En Martines a vu le jour en mai 2017. Au total, trois années de vie normale, un an et demi de navigation à vue avec, en guise de boussole, la volonté du comité de maintenir les événements qui font se rencontrer les habitants du quartier et, pour météo, les avis de tempête de la pandémie et les bulletins successifs et changeants des règles sanitaires à respecter. Résultat: aucun découragement à l'horizon!

Après une année 2020 où seuls deux événements ont pu être maintenus, le comité a prévu cinq manifestations en 2021, trois au printemps et deux en automne. Si le premier événement, un concert en ligne, a pu avoir lieu, en revanche, comme l'an dernier hélas, il a fallu se résoudre à transformer la fête

des voisins printanière en une manifestation automnale. Mais le comité croit dur comme fer à l'assouplissement des règles sanitaires.

### Le développement du Mont en question

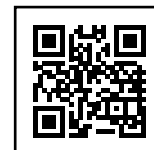
Intitulée « Les limites du Mont dans un monde fini », la conférence du 15 juin dernier a abordé un sujet passionnant, et ô combien d'actualité dans notre Commune, soit le développement de quatorze nouveaux quartiers qui verront le jour ces prochaines années. Après l'été, le quartier se retrouvera pour une fête des voisins décalée, une soirée de contes avec Alix Noble Burnand et la traditionnelle soupe à la courge, avec jeux et costumes pour les enfants.

*Marie-Pierre Constant  
Secrétaire de l'association*



Association de quartier  
**En Martines**

www.enmartines.ch  
021 653 03 46



## Ouverture de l'Espace Yolo durant les vacances d'été

Les vacances d'été arrivent à grands pas et le Service de la jeunesse et des loisirs a décidé d'ouvrir l'Espace Yolo la première semaine des vacances d'été, du lundi 5 juillet au vendredi 9 juillet, ainsi que la dernière semaine des vacances, du lundi 16 août au vendredi 20 août 2021.

Au programme, des animations, des jeux à disposition (ping-pong, baby-foot, etc.), des activités sportives et un espace « chill » sera proposé en extérieur, avec de la musique. Un goûter sera servi aux jeunes tous les jours, à 16h. Toutes ces activités sont gratuites et sans inscription.

Les lundis, mardis et jeudis, l'Espace Yolo sera ouvert de 14h à 18h, pour les jeunes de 10 à 16 ans, et les mercredis et vendredis, de 11h à 18h, pour tout le monde. Les mercredis et les vendredis, un grill sera à disposition dans la cour du Mottier, dès 12h. Vous pourrez apporter vos grillades et les déguster en famille ou entre amis.

Rendez-vous à l'Espace Yolo (Collège du Mottier, Bâtiment C) durant ces deux semaines!

### Du nouveau à la rentrée

Une salle de gym sera ouverte tous les mardis, de 15h45 à 17h15, pour les élèves du Collège du Mottier. Cette activité sera encadrée par un animateur socioculturel. Les élèves souhaitant participer à cette activité devront se munir d'affaires de sport et se présenter à l'Espace Yolo.

De plus, un mercredi par mois, un « ciné kids » sera proposé de 16h à 18h, destiné aux jeunes dès la 7<sup>e</sup> année scolaire. La première séance aura lieu le mercredi 1<sup>er</sup> septembre 2021, avec la projection de *Space Jam* à l'aula du Collège du Mottier.

Un centre aéré sera organisé durant les vacances d'octobre, du 25 au 29 octobre 2021, pour les élèves du Collège du Mottier.

*Nadia Schneiter  
Service jeunesse et loisirs*



### Questions?

jeunesse@lemontsurlausanne.ch  
ou sur Instagram espaceyolo

## Où et quand tenir mon chien en laisse?

Merci pour votre geste, vous contribuez à la protection de la faune sauvage. Pendant la période de reproduction et d'élevage des jeunes, la faune sauvage est particulièrement sensible à la présence des chiens, toutes races confondues. C'est pourquoi le Canton de Vaud a décidé d'adapter sa

législation en rendant obligatoire la tenue des chiens en laisse du 1<sup>er</sup> avril au 15 juillet. Cette disposition s'applique dans tous les espaces forestiers et dans les prairies attenantes.

*Communication de l'Etat de Vaud*

Où	Quand
Forêt et lisière de forêt	Du 1 <sup>er</sup> avril au 15 juillet
Prairies attenantes situées en zone agricole	Du 1 <sup>er</sup> avril au 15 juillet
Réserve naturelle, site naturel protégé, zone de tranquillité	Selon les dispositions propres au site
Sites de protection de la faune sauvage (réserve cantonale de faune, district franc, réserve d'oiseaux d'eau)	Toute l'année
Pâturage avec du bétail	En présence de bétail

### Infos

www.vd.ch/bonnes-pratiques-nature



### Rappel

Il n'est pas permis de traverser les cultures et les champs labourés en dehors des chemins. Selon le code rural, les prés et les champs non labourés ne peuvent être traversés à pied qu'en hiver (15 novembre au 15 mars), à condition qu'il n'en résulte aucun dommage pour les cultures.



M<sup>me</sup> Min-Hye Kim, enseignante pour l'initiation musicale. (EMML)



M<sup>me</sup> Noémie Flèche professeure de piano. (EMML)

## Changements à l'École de Musique du Mont

Cette fin d'année scolaire est annonciatrice de changements au sein de l'EMML, l'occasion de dire au revoir à deux de nos professeurs et d'accueillir deux nouvelles enseignantes.

Jacqueline Golay, qui a enseigné l'initiation dans notre école durant de nombreuses années, s'appête à prendre sa retraite et Eugène Carmona, professeur de piano, nous quitte pour de nouvelles perspectives professionnelles. Nous les remercions de leur engagement au sein de notre école et de leur enthousiasme pédagogique et leur souhaitons le meilleur dans leurs nouvelles activités.

Pour les remplacer, nous avons le grand plaisir d'accueillir deux nouvelles enseignantes: M<sup>me</sup> Noémie Flèche, pour la classe de piano, et M<sup>me</sup> Min-Hye Kim, pour l'initiation musicale.

Noémie Flèche, pianiste française, a effectué l'essentiel de sa formation musicale en Suisse, dans les Hautes écoles de musique de Genève et Lausanne. Toujours à la recherche de challenges et d'enrichissement personnel, elle explore de nombreux territoires musicaux, au-delà de sa formation de soliste classique: musique de chambre, accompagnement de chant lyrique, transcriptions et instruments anciens. Elle se voit récompensée de nombreux prix nationaux et internationaux. Noémie Flèche est une professeure passionnée d'échanges humains, qui prend très au sérieux chacun de ses élèves, pour leur transmettre sa passion du piano et son goût de la belle musique.

### Une passerelle vers le monde de la musique

Diplômée de la Haute Ecole de Musique de Lausanne et de la Hochschule der Künste de Berne, Min-Hye Kim est passionnée par la musique et souhaite transmettre cette passion aux enfants. L'initiation musicale est une formidable passerelle vers le monde de la musique, avec la découverte des sons, des instruments, du chant et des rythmes. Hautboïste de formation, elle a eu la chance de jouer dans les plus belles salles d'Europe (Hambourg, Berlin et Cologne). Elle enseigne également le hautbois dans la région lausannoise ainsi que l'initiation musicale à Cugy, au P'tit Conservatoire du Haut-Talent.

Deux de nos enseignants prennent une année de congé: M<sup>me</sup> Katérina Kabakli (piano et solfège) et M. Micaël Vuataz, saxophone. Leurs remplaçants seront M<sup>mes</sup> Dagmar Panchochova, piano, et Giada Fiorini, langage musical ainsi que M. Valentin Conus, saxophone.

L'EMML développe toujours son offre de cours: pour la prochaine rentrée, nous allons proposer de nouveaux horaires pour le cours de langage musical, qui remplace le cours de solfège. Ce cours est fortement recommandé, en particulier pour les élèves qui commencent un instrument, mais il est possible de le rejoindre à tout âge et à n'importe quel niveau.

*Anne Dinkel, responsable administrative*



Infos

www.labelcommunesante.ch



## Le Mont obtient le label « Commune en santé »

La Commune du Mont obtient le label « Commune en santé » avec la note maximale de trois étoiles, à la suite de la reconnaissance de 24 mesures mises en œuvre par les services de l'Administration communale. Réévalué tous les trois ans, ce label romand vise l'amélioration durable de la qualité de vie de la population.

Une interpellation du Mont citoyen du 22 septembre 2019 demandait à la Municipalité d'entreprendre les démarches pour l'obtention du label Commune en santé. Ce label intercantonal, développé par Promotion Santé Valais, est coordonné dans le Canton de Vaud par Unisanté, sur mandat de la Direction générale de la santé. Il permet la valorisation de l'engagement des communes dans des projets de promotion de la santé, tout en favorisant l'optimisation des compétences communales en la matière. Par ailleurs, il s'inscrit dans une démarche à long terme, avec un accompagnement proposé dans la gestion des projets en cours ou la création de nouveaux projets.

### Vingt-quatre mesures et une note maximale

Dans le cadre de cette réflexion, les mesures existantes ont été répertoriées pour l'ensemble des services communaux concernés. Vingt-quatre mesures actives ont ainsi été identifiées dans six catégories distinctes, soit « Espaces publics », « Politique commu-

nale », « Offres de loisirs », « Famille et solidarité », « Ecole » et « Santé au travail ». A titre d'exemple, ces initiatives en faveur de la santé valorisent la politique de mobilité, les soutiens à certaines associations, la gratuité des salles de sport pour les sociétés locales, des prestations en faveur des aînés ou encore l'aménagement des espaces publics à l'intention de la population. La Commune du Mont ayant mis en œuvre trois mesures au moins dans chaque catégorie, elle se voit attribuer un label Commune en santé 3 étoiles.

### Une démarche durable

La Municipalité se réjouit de rejoindre le réseau des communes romandes « en santé » et de la reconnaissance apportée par cette labellisation, qui met en évidence les nombreux investissements consentis au profit de la population montaine. Elle s'engage également à poursuivre ses efforts pour maintenir, développer et améliorer son action en matière de promotion de la santé, le label étant réévalué tous les trois ans.

La remise officielle du label a eu lieu le lundi 17 mai 2021, en ouverture de la séance du Conseil communal.

*Sébastien Varrin*

## La mort d'un arbre permet la naissance de milliers d'autres

Les arbres-habitats, les arbres sénescents et les arbres morts représentent des éléments essentiels à la vie de milliers d'espèces d'animaux, de plantes, de champignons, de mousses et de lichens. De plus, le bois mort joue un rôle dans la régénération des forêts, contribue à la protection des sols, stocke l'eau, les nutriments et le carbone, qui sont partiellement transférés dans le sol pendant la décomposition du bois.

Les arbres sénescents sont, en général, des arbres âgés avec un tronc de grand diamètre, montrant des signes de dépérissement qui ne les rendent plus intéressants pour l'exploitation sylvicole. Pour la biodiversité, il en va autrement, puisque la valeur écologique d'un arbre augmente proportionnellement à son ancienneté, sa taille, ainsi que le nombre et le type de dendromicrohabitats. Engendrées, entre autres, par des blessures ou des maladies, ces petites structures constituent des refuges, des lieux de reproduction, d'hibernation et de nutrition essentiels pour de très nombreuses espèces

(oiseaux cavernicoles, insectes xylophages rares, etc.). L'Institut fédéral de recherches sur la forêt (WSL) en a répertorié une cinquantaine : branche cassée, écorce décollée, bois mort, cavité, présence d'épiphytes (lierre, gui, mousse, lichen), champignon, exsudat ou excroissance. Les arbres sénescents sont, la plupart du temps, des arbres-habitats, car ils possèdent tous au moins une de ces caractéristiques.

Il est donc important d'effectuer une pesée d'intérêts, en prenant en compte la sécurité des personnes, les enjeux de protection de la biodiversité et du climat, ainsi que les valeurs paysagères et culturelles, avant d'abattre un arbre.

Un inventaire des arbres remarquables et des arbres-habitats est en cours sur le territoire du Mont. N'hésitez pas à transmettre au Service des Espaces verts et déchets toute observation ou donnée à ce sujet.

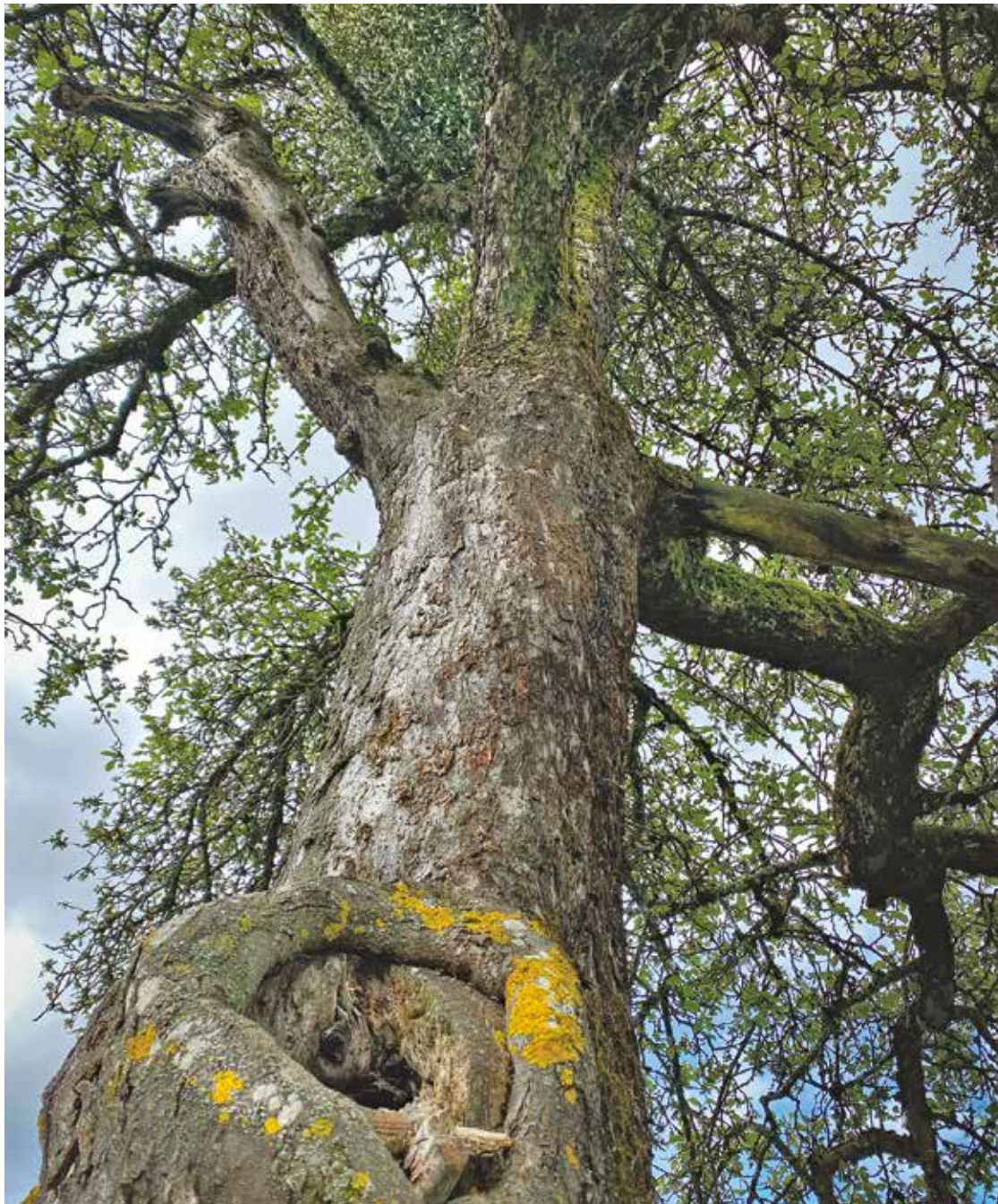
*Isabelle Bovey*  
Déléguée à l'environnement

### Pour en savoir plus

Biodiversité dans la forêt vaudoise



Connaître les arbres-habitats



Vieux pommier devenu arbre-habitat au fil des décennies, qui possède de nombreux dendromicrohabitats : cavité, écorce décollée, branches sèches et cassées, champignons et épiphytes (mousse, lichen, gui). (IB)

## Le temps qu'il a fait...

Si le printemps 2020 a été parmi les plus chauds, avec une moyenne de 11,8°C pour les mois de mars, avril et mai, le printemps 2021 restera, lui, comme l'un des plus froids, avec un bien timide 9°C pour la même période.

Avec sept jours de gelée, dont cinq à la suite, le mois d'avril a mis à mal les arbres fruitiers qui avaient largement profité des températures clémentes de février. A la suite de ce mois frigorifique, mai nous a gratifiés de vingt journées arrosées et près de 200 millimètres de précipitations. Le 24 mai a été marqué par le premier orage de l'année. A l'exception de deux éclaircies (8 et 9 mai) où les températures ont dépassé les 20°C, le joli mois de mai a été venteux et plutôt triste. Il a été nécessaire d'attendre le 10 mai pour voir le lilas en fleurs, lui qui avait pris l'habitude de colorer nos jardins dès la mi-avril. Pour programmer vos prochaines grillades, restez attentifs à la date du 8 juin: saint Médard sera célébré et, ne l'oubliez pas, «s'il pleut à la Saint-Médard, il pleut durant 40 jours, à moins que saint Barnabé (11 juin) ne lui coupe le nez.»

### Lui aussi attend l'été avec impatience...

Il est bien difficile de croire que le petit lézard prenant le soleil à mes côtés descende des énormes dinosaures qui ont peuplé notre terre il y a des millions d'années. Pourtant, ce

reptile discret, fuyant à la moindre vibration du sol, a pour parent le terrible *Tyrannosaurus Rex*. Avec une espérance de vie d'environ sept ans, le lézard se nourrit principalement d'insectes, araignées, petits mollusques et occasionnellement de quelques cloportes et lombrics.

Ses écailles grises ou brunâtres lui permettent de passer inaperçu et, si ce camouflage n'est pas suffisant, le lézard a la faculté, face à un prédateur, de sectionner lui-même sa queue au lieu de perdre la vie. Après s'être détachée, la queue continue à s'agiter sur le sol et son ennemi, captivé par ce mouvement, en oublie l'autre morceau de sa proie qui en profite pour s'enfuir. Son appendice, qui a la capacité de se reconstruire, est à l'origine d'une signification symbolique positive, rare pour un reptile: le lézard est considéré comme signe de renaissance, de rajeunissement.

Bel été à vous, avec l'espoir de pouvoir lézarder au soleil...

*Jean-Marie Piemontesi*



## Favoriser le martinet noir



## Le martinet, un urbain, as de la voltige

**Le martinet noir est une espèce d'oiseaux protégée, utile grâce à sa prédation d'insectes et spectaculaire par ses vols en formation avec cris caractéristiques. Cet oiseau indigène a la particularité de nicher dans les bâtiments des villes et sa présence est emblématique à la belle saison.**

Toutefois, la rénovation et le remplacement des vieux bâtiments suppriment progressivement les cavités présentes dans les murs et les sous-toits, propices à sa reproduction. De plus, les constructions modernes, trop étanches, et celles constituées de matériaux tels que le verre et le métal et sans avant-toit, lui sont peu favorables.

Dès lors, le martinet noir est une espèce menacée, figurant sur la liste suisse des 50 espèces d'oiseaux prioritaires pour la conservation, définie par la Confédération dans son Programme de conservation des oiseaux de Suisse (PCOS).

La survie du martinet noir dépend donc du maintien des sites de nidification actuels et de la création de nouvelles possibilités de nidification sur des bâtiments favorables existants ou prévus, grâce à des mesures ciblées (ouverture d'accès, intégration de nichoirs). Très peu coûteuses, ces mesures sont bien plus faciles à réaliser lorsqu'elles sont prises en compte au moment de la planification des bâtiments.

Au niveau de la Commune, trois couples de martinets seraient encore présents au Grand-Mont. Etant très fidèle à son lieu de naissance, des nichoirs ont été installés sur les bâtiments autour de la place, afin de renforcer la population.

Vous pouvez contacter le Service des Espaces verts et déchets pour toute observation concernant la présence de nids de martinets ainsi que d'hirondelles sur votre maison. Vous pouvez aussi nous contacter si vous désirez, vous aussi, favoriser ces oiseaux sur votre habitat.

*Isabelle Bovey, déléguée à l'environnement*

Des martinets qui se sont fait attendre en raison d'une météo capricieuse. (IB)



## Retrouver une vie sans alcool

**Pour moi, l'olivier est un arbre qui représente la vie, l'espoir. Alors, l'institution porte bien son nom: parole d'une résidente de la Fondation Les Oliviers.**

Ce matin, j'ai rendez-vous à la Clochatte avec Thierry Chollet, directeur général de la Fondation pour le traitement des dépendances et la réinsertion socio-professionnelle. En approchant de l'entrée, le clapotis de l'eau me fait tourner la tête à droite. Au premier plan, une table et des chaises rouges sous une pergola. Derrière, une pièce d'eau avec une fontaine. Le tout baigné d'un superbe soleil, en ce premier jour de mars.

«Je ne devrais pas être ici aujourd'hui, m'annonce M. Chollet, j'ai eu mon second vaccin Covid hier et me sens tout vaseux.» Les bénéficiaires de la Fondation, des personnes en difficulté avec la consommation d'alcool ou des produits psychotropes, font partie des personnes à risque. Ainsi, les pensionnaires comme les collaborateurs ont été parmi les premières personnes à être vaccinées.

«L'année 2020 a été très mauvaise pour nous comme pour beaucoup d'autres, poursuit le directeur, les produits de nos ateliers constituent une partie importante de nos revenus et les ateliers Olbis, situés au Rionzi, ont été fermés pendant six semaines.»

### Trois sites

La Fondation Les Oliviers fait partie des plus grandes institutions de son genre en Suisse. Elle opère sur trois sites:

- La maison principale, à la Clochatte, offre un accueil dans un ensemble résidentiel sécurisant, avec un suivi individualisé. Il s'agit d'un séjour à moyen terme, allant de plusieurs mois à une année, voire plus. Une équipe pluridisciplinaire propose une approche globale portant sur la santé physique et psychique, les interactions avec

autrui et les valeurs personnelles qui donnent sens à l'existence.

- Le site de la Pontaise, à Lausanne, accueille les personnes dans le but de les soutenir dans la mise en place d'un projet axé autour de l'abstinence.
- Les ateliers Olbis ont pour vocation d'offrir un travail, de prévenir l'exclusion sociale en favorisant le retour à l'emploi d'un maximum de personnes. Dans le cadre de leur projet de réinsertion ou de reconversion, plus de cinq cents personnes transitent chaque année par ces ateliers. Les activités proposées comprennent le conditionnement et la mise sous pli, l'impression numérique, la reliure d'imprimés, des travaux de menuiserie, l'usinage de pièces mécaniques ou encore des travaux de jardinage chez des particuliers.

### Se reconstruire et se libérer de la dépendance

Solitude, angoisse, désespoir, problèmes professionnels ou privés, burn-out, mauvaise estime de soi, «tuiles à répétition»: les conséquences d'une addiction à l'alcool ou aux stupéfiants sont diverses et nombreuses. Il est extrêmement difficile de s'en sortir. Le corps doit se déshabituer de l'alcool alors qu'il en est devenu dépendant.

La fondation donne à ces cabossés de la vie un cadre, les entoure d'une écoute et d'empathie pour les aider à se retrouver, se reconstruire et se libérer de la dépendance. C'est très dur et cela peut prendre beaucoup de temps. Et à la sortie?

«C'est mon deuxième séjour, remarque une résidente, mais cette fois-ci, je vais m'en sortir. Nous sommes bien entourés ici et personne ne vous juge. Pour la suite, je rêve d'un appartement protégé, avec une cafétéria et des lieux communs. J'ai besoin d'être entourée, la solitude me fait peur. J'aimerais un chat, aussi.»

*Gisela Raeber*



Les ateliers Olbis proposent des formations adaptées. (Fondation Les Oliviers)

Fondation  
Les Oliviers 

Route de la Clochatte 88

[www.oliviers.ch](http://www.oliviers.ch)

**Olbis online shop**

[www.olbis-les-ateliers.ch/e-shop/](http://www.olbis-les-ateliers.ch/e-shop/)







### Lieux où vous pouvez déposer vos livres

- Petit-Mont, arrêt TL (en face de la Coop)
- Grand-Mont (parking du centre commercial, côté route du Grand-Mont)
- Rionzi (sous le couvert du Collège)
- Cabane-à-troc (déchèterie de Manlout)

## Nouvelle boîte à livres

Depuis quelques semaines, une quatrième boîte à livres est venue compléter l'offre actuelle. Celle-ci se situe au Grand-Mont, entre le parking du centre commercial et le trottoir situé sur la route du Grand-Mont (photo ci-contre).

De nouvelles signalétiques sont également venues harmoniser les boîtes à livres existantes. Je tiens à remercier particulièrement la Commune du Mont, notre partenaire, de sa confiance et de son soutien. Sans elle, nous n'aurions pas pu concrétiser ce projet. Rappel: vous pouvez y déposer vos romans, livres, BD, documentaires, livres d'images. Les DVD, livres souillés, abîmés ou déchirés ne sont pas acceptés. Les ouvrages ou objets non conformes seront retirés par le comité. Merci de respecter les consignes affichées sur les lieux. Grand merci à tous les bénévoles qui s'occupent tout au long de l'année de l'entretien et la bonne tenue des boîtes à livres! Sans eux, rien ne serait possible.



Natalie Betscha Elle n'attend plus que votre visite ! (DR)

## Nos artisans et entrepreneurs

### NouS, la passion du goût

A l'initiative de ce projet: deux femmes et un homme. L'une possède plus de vingt ans d'expérience dans la restauration et l'accueil clientèle, l'autre est diplômée d'une école hôtelière. C'est elle qui fabrique toutes les pâtisseries dans le laboratoire attenant à la boutique. Lui est breveté en commerce de détail et ressources humaines.

Le 1<sup>er</sup> juin dernier, l'équipe a ouvert son propre commerce de boulangerie-pâtisserie. Un bon et bien manger qui se décline à partir de produits de qualité, issus d'agriculteurs et d'entreprises de la région, auxquels s'ajoutent une belle dose de créativité et des recettes revisitées. Tentés? Alors, bienvenue chez «NouS»!

#### Le goût du fait maison

L'assortiment décidé par les trois associés leur ressemble. 85% des produits proposés sont élaborés sur place, et même la totalité pour la pâtisserie. Les ingrédients sont majoritairement suisses. Les pains sont conçus chez un artisan. «NouS» privilégie les circuits courts en s'approvisionnant chez des fournisseurs locaux. Les produits classiques sont, bien sûr, présents dans les vitrines, et parfois revisités à la touche «NouS», sans oublier des créations exclusives, imaginées par nos trois compères et qui constituent leur signature.

Côté douceurs, les invendus de pain de la veille se transforment en pain perdu avec son coulis de caramel au beurre salé. Le chausson aux pommes est fabriqué à l'ancienne, la pomme, farcie d'amande et de raisins secs, est enveloppée de pâte feuilletée.

Côté salé, les différentes salades se marient idéalement avec un petit pain baguette. Pour

assouvir une bonne faim, le sandwich «NouS», composé d'un coulis de tomates maison, de boulettes de viande et de fromage, représente l'encas idéal après quelques minutes au four.

#### Service traiteur et conseil personnalisé

Côté fraîcheurs, la maison confectionne sur place ses propres boissons, dont des jus de fruits frais, du thé froid et des limonades, dont les saveurs évolueront au fil des saisons. Les glaces artisanales sont travaillées par un glacier de la région, les vigneron et les brasseurs du pays sont mis en avant. Leurs boissons accompagneront parfaitement un apéro, une occasion particulière, une fête que «NouS» se fera un plaisir de concocter avec vous.

Différents menus à choix comprenant plat, boisson, dessert et café sont à déguster sur place ou à emporter, dans un emballage qui se veut le plus respectueux de l'environnement.

Ajoutez une belle dose de convivialité et tous les ingrédients semblent réunis pour que cette nouvelle adresse gourmande satisfasse les palais les plus exigeants.

Gaëlle Reversé



De NouS à vous par passion  
Confiserie Traiteur

### NouS

Boulangerie-pâtisserie  
Menus du jour  
Service traiteur

Route de Lausanne 33

Du lundi au vendredi  
de 6h à 19h

Samedi et dimanche  
de 7h à 19h

021 651 84 59

www.nousconfiserie.ch

contact@nousconfiserie.ch



## Entre père et fils

Il était une fois Vito, un jeune Italien de 14 ans. Nous sommes en 1977 et il passe ses vacances à Lausanne. Afin de travailler un peu durant son séjour, il décide de faire le tour des grands hôtels pour décrocher un petit boulot de plongeur dans la restauration. Et c'est ainsi qu'il s'immerge dans l'univers lausannois. La région et la vie ici lui plaisent beaucoup, alors ses vacances se prolongent... Il ne quittera plus le pays et décide de s'y installer. Il obtient un brevet fédéral et rencontre celle qui deviendra sa femme. Andrea naît en 1988.



Un père et un fils unis par la même passion. (Peinture Penza)

Après avoir commencé une carrière de paysagiste, Vito se reconvertit dans la peinture en bâtiment en 1981. Il crée sa société (raison individuelle) en 2003, dans laquelle le jeune Andrea effectue son apprentissage pour obtenir son CFC de peintre en bâtiment. C'est ensemble qu'ils fondent leur Sàrl en 2011, père et fils devenant associés. Suisses, Vaudois et surtout bourgeois montains, c'est tout naturellement qu'ils domicilient leur entreprise au Grand-Mont.

### Une affaire de famille

L'association père-fils se passe très bien. En fait, chacun a ses chantiers et la femme d'Andrea apporte une aide bienvenue pour les travaux administratifs. Parmi les clients de cette petite entreprise familiale et locale, figure la Commune du Mont. La peinture qui éclaire et sécurise le pont sous l'autoroute au chemin de Rionzi est une de leurs réalisations. Membre d'un réseau d'indépendants, ils travaillent et allient leur savoir-faire avec d'autres artisans locaux.

L'entreprise est très présente sur les réseaux sociaux et y publie régulièrement des photos de ses travaux. Les chantiers peuvent aller de la peinture sur mur en intérieur et façades aux faux plafonds, en passant par les rénovations de cuisine, le papier peint, le vernissage, le lissage de carrelage, ou encore les cloisons en alba. Andrea et Vito se feront un plaisir de vous conseiller et apporter leur expertise dans la peinture et la plâtrerie. Ces deux passionnés savent s'adapter aux désirs de leurs clients et proposent des prestations sur mesure.

### Entreprise formatrice

Afin de pérenniser et développer l'entreprise pour les années à venir, Andrea envisage le recrutement d'un ou de plusieurs apprentis, lui qui est aussi formateur. Cela permettra aussi des remplacements ponctuels, puisqu'il est parfois appelé en tant que pompier volontaire au sein de la Commune depuis ses 18 ans.

*Sullivan Courault*

### Penza & Fils Sàrl

e  
Vito Penza  
Andrea Penza  
t  
u  
r  
e

### Peinture Penza & fils Sàrl

Route du Grand-Mont 31

Tél. 079 606 19 36 (Vito Penza)

Tél. 078 674 21 88 (Andrea Penza)

penzapeinture@gmail.com

## Sports

### Une première Reine du tir au Châtaignier

Le repas pour la fin de la saison de tir, annulé, a été remplacé par une remise des prix en petit comité organisée en début d'année.

#### Palmarès 2020

- au tir à 300 mètres, Myriam Messerli a été couronnée Reine du tir, devançant Michel Chatagny et Alfred Mermier. Il s'agit de la première Reine du tir de l'histoire de la société;
- au tir au pistolet à 25 mètres, Serge Durussel s'impose devant Michel Chatagny et Kilian Jaszberenyi;
- chez les Jeunes tireurs, Arnaud Vullyamoz arrive en tête du classement, suivi de Quentin Vasseur et Mireille Chabloz.

Bravo à tous les tireurs!

A la suite du report du Tir fédéral de Lucerne en 2020 et à sa décentralisation, ce dernier prendra

place au stand de tir du Châtaignier, le samedi 10 juillet, toute la journée. Si les conditions sanitaires le permettent, un concert sera donné dans la soirée par le groupe de rock WaXted.

Par ailleurs, toute personne intéressée à pratiquer ce sport est la bienvenue. Il suffit de se rendre au stand lors d'une journée de tir.

*Myriam Messerli*

Roi et Reine du tir 2020 : Serge Durussel (25 m) et Myriam Messerli (300 m). (Natascha Ayer)



### Programme et informations

www.stc-lemont.ch ou sur les piliers publics de la Commune





www.fc-lemont.ch



## Thé chaud contre bise glaciale

La vie a bien repris au Châtaignier. Entraînements et matches s'y déroulent, et même la buvette a rouvert ses portes. Cette situation a d'abord concerné les équipes juniors, seniors et actifs ayant dû, eux, patienter jusqu'au 1<sup>er</sup> juin pour se retrouver.

Malheureusement, la finale du tournoi Graine de Foot, prévue au Mont, a été annulée. Toujours dans l'attente de pouvoir organiser une assemblée générale, le comité ad interim poursuit son travail afin de permettre au club d'offrir à chacun les meilleures conditions pour la pratique du football.

### Apprendre à courir sans ballon

Attendu par 34 jeunes «footeux», le camp de trois jours du mois d'avril a débuté par l'obligation faite aux organisateurs de retrousser leurs manches et de s'armer de pelles pour débayer la surface de jeux recouverte de neige! Une bise glaciale nous tint ensuite compagnie, ce qui permit à chacun d'apprécier le thé préparé par notre cantinier.

Après une première journée consacrée à la conduite de balle, un exercice fastidieux et répétitif, mais essentiel à acquérir, nous avons eu la chance, le lendemain, de bénéficier d'une mise en train concoctée par notre partenaire *MotionLab*. Ce centre dédié au sport, situé sur la Commune du Mont (voir article dans le numéro 198, ndlr), a non seulement offert à chaque enfant un équipement complet, mais également délégué deux de ses entraîneurs. Travailler sans ballon pour apprendre à courir: une idée qui peut paraître iconoclaste, mais qui s'avère au final très utile à tout footballeur.

### Cultiver le vivre ensemble

Par l'intermédiaire de petits jeux, réflexes et courses, la coordination et l'orientation sont développées. Passes, contrôles orientés, tirs au but et, naturellement, petits matches, rythment la suite des journées. Au-delà des apprentissages footballistiques, ces trois journées ont permis d'expérimenter le vivre ensemble, tâche souvent bien plus ardue. Attendre son tour, respecter les difficultés de l'autre, ne pas être le meilleur, le centre du monde, c'est aussi cela, vivre le football. Un grand merci aux quatre juniors du club présents, aux personnes de l'intendance et aux nombreux messages de remerciements des parents qui nous font penser que l'expérience mérite d'être renouvelée.

*Jean-Marie Piemontesi*



Malgré la météo, les juniors ont repris le chemin des terrains avec enthousiasme. (Bernard Ménétrier)



Devenir moniteur ou monitrice?  
secretariat@fsglemont.ch



## FSG Le Mont

La FSG Le Mont recherche des moniteurs et des monitrices pour la rentrée d'août 2021, concernant le groupe de la Gym-Danse 10-12 ans – les lundis, de 19h30 à 21h.

Si la gymnastique vous intéresse, la danse en particulier, et que vous êtes motivé pour accompagner et entraîner des enfants et des jeunes, n'hésitez pas à nous contacter! Formation envisageable si intérêt.

### Première sortie

Une journée polysportive s'est déroulée le samedi 5 juin à Aubonne, permettant à plus de 650 participants (17 sociétés inscrites) de se surpasser lors de différentes épreuves imposées. Une première sortie ô combien attendue et bienvenue!

Malgré le respect des conditions sanitaires et des distances entre les différents groupes, les compétitions se sont déroulées de manière idéale... mais sans public.

Un grand merci aux moniteurs, aux indispensables aides-juges, ainsi qu'à tous nos gymnastes, de leur participation à cette journée.

*Laurence Rueff*



## Billet d' HUMEUR

### Bon anniversaire, fayot!

Un jour seulement dans l'année nous est réservé. C'est un jour, malgré tout, étonnant, bien distinct des autres et qui nous est propre. N'est-ce pas énorme comme sentiment? Se montrer, être vu et congratulé sans passer pour autant, ce jour-ci au moins, pour un être complètement mégalo!

Et pourtant ...

Nous tous, la veille, voire l'avant-veille, commençons un travail de sape et annonçons aux malheureux qui nous rappellent que ce jour arrive, que nous ne voulons pas de fête, pas de vœux ni d'autres mièvreries relatives à ce jubilé.

Ne répétons-nous pas, chaque année, que vieillir, c'est mûrir? Que prendre de la bouteille permet de se bonifier et que pour rien au monde on ne voudrait revenir en arrière? Car cela voudrait dire perdre ses pattes d'oie, ses rides ou sa rotondité? Quitter ce corps spongieux pour retrouver sa ligne d'antan? Avoir la forme, le succès, être performant au sport et abuser de ses prouesses? JAMAIS!

Non, non et non! Avoir l'âge du jour est exactement celui qu'on aimerait garder pour toujours. Revenir à ses vingt ans? En aucun cas. C'est d'un vulgaire que d'avoir deux, voire trois décennies de moins.

Notre fabulation continue et nous faisons part de notre seul souhait, notre vœu unique: faire de ce jour spécial un jour banal. Pas de petits

mots, pas de messages, ni de cartes, pas d'appels, pas de fête, pas de repas, pas de convives, pas de fleurs, pas de cadeaux, pas de resto, pas de bisous, pas d'accolade, pas ma mère, pas mon père, et surtout pas ton père, et encore moins ta mère.

Un jour normal, c'est le vœu du félon qui sommeille en nous.

Soyons francs, que ressentirions-nous si, en ce jour d'anniversaire, personne ne nous disait mot? Pas un seul souhait à l'horizon, zéro desin de notre petit dernier, aucune manifestation de l'ainé, et notre conjoint faisant mine de rien. Le vide.

Mais un anniversaire, cela se fête, quels que soient la situation familiale, le lieu ou le pays. Car, feindre la discrétion, n'est-ce pas le luxe des gens ne se sentant jamais seuls, des entourés, des aimés? Faste posture réservée aux bienheureux de la vie, épargnés par l'infortune, la solitude, la fatalité, pire, la malédiction.

Alors oui, un anniversaire, ça se fête. Il faut juste laisser ceux pour lesquels nous comptons ponctuer cette solennité. Faisons bombance, car c'est une aubaine d'avoir, ne serait-ce, qu'une personne qui y pense.

Agathe Gumy

## Numéro 200

- **Parution**  
Le 4 octobre
- **Remise des contributions**  
Le 31 août
- **Adresse**  
greffe@lemontsurlausanne.ch



L'arrivée de l'été coïncide avec l'allègement des mesures sanitaires.

Grâce à la réactivité des sociétés locales et de la Société de développement, la vie montaine reprend gentiment, pour le plus grand bonheur de chacun, et plusieurs manifestations sont à l'agenda.

Les sites des organisateurs et de la Commune vous renseigneront sur les modalités d'organisation susceptibles d'évoluer jusqu'au dernier moment.

### Juillet 2021

Fête des Abbayes réunies

**Ve 2 et sa 3**, place du Châtaignier. Abbayes réunies du Mont.

### Août

Fête nationale

**Di 1<sup>er</sup>**, 18h, animations, 21h, partie officielle, place du Châtaignier. Amicale des pompiers.

Torrée

**Lu 2**, 18h, apéro; 19h, premier saucisson, place du Châtaignier. Société de Développement.

### Septembre

Fête de la durabilité

**Sa 25**, 10h-17h, Collège du Mottier (p. 6).

### Octobre

Expo champignons

**Sa 2 et di 3**, place du Châtaignier. Myco du Jorat.

## Impressum

Administration

Josika Freymond, 021 651 91 91  
[greffe@lemontsurlausanne.ch](mailto:greffe@lemontsurlausanne.ch)

Municipal responsable

Michel Amaudruz

Accompagnement éditorial

et coordination générale

Pierre-Alain Rattaz, Morges

Maquette et dessins

Atelier UBU, Lausanne

Archives des 4 Coins

Voir sur le site communal

Impression

Hauswirth Imprimeurs, Le Mont